J. M. Aubert. Dans le mariage, c’est l’union charnelle qui est le signe

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0619
SourceBoite_020-18-chem | XIXe - XXe siècles.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
RelationNumérisation d’un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l’autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l’Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

J. M. Aubert

Amour, sexualité, mariage.

1970.

Du sacr. du mariage
cette union charnelle qui dure
signe.

107 – Des les sacr. le signe a souvent perdu "de sa réalité et de sa sign. humaine" quand sacrifier d'eau ; l'hostie n'est + "qu'1 mince reflet ou pâle qui exhibant un élément essentiel dans la civ. moder."

– "Du sacr. du mariage, cette union elle mi physique et spirituelle des époux qui est sa plénitude humaine est le signe de la chair sacrée. Le signe exprime la réalité, il en utilise les pleins pouvoirs humains ...

Le sacr. repose sur quelque chose de profond, naturel et universel, quelque chose qui, du côté humain est une réalité profane et qui par la loi de baptême est devenu sacré."

108. 109 – "Les canonistes expriment cette vérité en disant que le mariage contracté et consommé entre baptisés. Ils le trouvent un peu trop juridique de contrat entendant l'accord des volontés des conjoints pour créer une nouvelle union conjugale. Ils rappelant que l'amour sexuel implique un engag.

pour une union unique et stable, en
forme de contrat désignant un engagement irréversible
et stable par un échange de consentements devant
des témoins (souvent prêtres) authentiques qui
confèrent la visibilité sociale et ecclésiale ?

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/10859?context=pdf